

Paris, le 1^{er} septembre 2020

Le Directeur académique des services de
l'Éducation Nationale, chargé des écoles
et des collèges

à

Mesdames et Messieurs
les Inspecteurs chargés de circonscription

Mesdames et Messieurs les conseillers
pédagogiques

Mesdames et Messieurs les directeurs
d'école, les instituteurs et les professeurs
des écoles, les professeurs de la Ville de
Paris en EPS et les EAPS d'enseignement
de la natation.

Affaire suivie par :
CPD EPS
Bureau1045
ce.cpdeps@ac-paris.fr
Tél : 01 44 62 42 16
01 44 62 42 20
[Site EPS](#)

RECTORAT
DE L'ACADÉMIE
DE PARIS

☐ CHANCELLERIE
DES UNIVERSITÉS
En Sorbonne
47, rue des Écoles
75230 Paris cedex 05
Tél. : 01 40 46 22 11
Fax : 01 40 46 20 10

☐ ENSEIGNEMENT
SCOLAIRE
12, boulevard d'Indochine
CS 40 049
75933 Paris Cedex 19
Tél. : 01 44 62 40 40
Fax : 01 44 62 12 72

Site internet
www.ac-paris.fr
www.sorbonne.fr

Circulaire: 20AN0092

Objet : Education physique et sportive à l'école primaire : circulaire EPS 2020-2021

L'EPS, conformément aux instructions officielles, représente le **3^{ème} volume horaire d'enseignement à l'école**. Elle contribue pleinement au socle commun de connaissances, de compétences et de culture. La spécificité de l'EPS lui confère une place privilégiée dans le croisement entre les enseignements et dans la mise en œuvre des parcours santé, citoyen et éducation artistique et culturelle.

Le Comité de Pilotage « Génération 2024 » accompagne les écoles désireuses d'intégrer les valeurs de l'olympisme comme enjeu d'éducation. Des écoles sont et seront labellisées par cette instance.

Le partage de l'enseignement, des espaces et du matériel, nécessite une concertation, afin que les élèves bénéficient du temps d'apprentissages qui leur est dû. Cette concertation sera inscrite à l'ordre du jour d'un conseil des maîtres dès la rentrée.

Vous voudrez bien organiser ce temps de réflexion afin de traiter :

- La programmation EPS de l'école et le planning d'occupation des locaux.
- Le projet d'enseignement de la natation.

Vous vous appuyerez sur les dix points suivants dont vous trouverez le contenu détaillé en lien sur les titres renvoyant au site EPS.

1- Programmes et horaires en EPS

Les programmes de la maternelle au cycle 3 permettent à l'élève d'apprendre à veiller à sa santé, à prendre des responsabilités pour devenir autonome, physiquement et socialement éduqué, à accéder aux valeurs morales et sociales, ils contribuent à la formation du citoyen.

Un horaire global annuel de 108 heures à l'école élémentaire et la mise en œuvre d'une séance par jour à l'école maternelle sont préconisés. Les 3 heures hebdomadaires, en moyenne, sont le gage d'une pratique régulière.

A l'école élémentaire, à Paris, les professeurs des écoles et les PVP EPS enseignent l'EPS en collaboration et en complémentarité afin que les élèves bénéficient des 3h hebdomadaires.

On s'appuiera sur les programmes en vigueur et les ressources d'accompagnement publiées sur le site Eduscol, également en ligne sur le site EPS.

2- Programmation d'école et de classe

La programmation d'école est conçue en équipe :

- En conformité avec les programmes en EPS ;
- En y intégrant, parmi les propositions EPS faites aux écoles, celles qui ont été retenues (semaines sportives, actions académiques, actions de circonscription).

A partir de la programmation d'école et du planning d'occupation des locaux, élaborés en équipe et affichés en salle des maîtres, chaque enseignant élabore la programmation de sa classe.

A l'école élémentaire, ces programmations sont conçues en complémentarité et en collaboration avec les PVP EPS.

Au cycle 3, la cohérence des propositions d'activités et des niveaux d'exigence est étudiée avec les professeurs de collègues lors des conseils écoles/collèges.

3- Natation

Deux réunions sont consacrées à la natation, en présence des personnels concernés :

- La réunion organisée le 02 ou 03 septembre 2020 par l'IEN responsable pédagogique du bassin ;
- Un conseil des maîtres à la rentrée.

La fiche « cadre de l'enseignement de la natation », garante du respect de la législation, sera retournée pour validation à l'IEN.

Une évaluation académique sera conduite en CM2 du 07 au 18 septembre 2020 et en fin de séquence CE2 et CM2.

4- Formation en EPS

Des formations sont proposées :

- Stages inscrits au Plan Académique de Formation (Inscription via GAIA formation) ;
- Formations académiques (inscriptions via GAIA Animation)
- Formations au sein des circonscriptions.

5- Rencontres de classes donnant sens aux apprentissages

Différents types de rencontres sont proposées. Elles contribuent à augmenter le temps d'EPS des élèves et donnent du sens aux apprentissages. Elles sont organisées dans la cadre de l'[USEP Paris](#).

6- Contenus pédagogiques des activités EPS (APSA) et outils pour enseigner

Des ressources sont disponibles sur le site : des documents pédagogiques, des séquences d'enseignement dans de nombreuses activités et des aides à la programmation d'école et de classe.

7- Le réseau de formateurs

Vous trouverez sur le site EPS la répartition des missions des CPD EPS ainsi que la liste des conseillers pédagogiques en charge du dossier EPS dans chaque circonscription.

8- Agréments des intervenants extérieurs

L'intervention de personnels extérieurs à l'Education Nationale ou à la collectivité territoriale doit rester exceptionnelle et s'appuyer sur un projet particulièrement novateur. La procédure académique de validation de ces interventions est incontournable. La démarche et les formulaires sont à votre disposition sur le [site EPS](#).

9- Textes en vigueur

Les textes officiels (décrets, circulaires, notes de service) sont en lien sur le [site](#).

10- Recommandations en cas de crise sanitaire

Une crise sanitaire oblige à un aménagement de l'enseignement de l'EPS suivant des recommandations issues des protocoles sanitaires émis par le Ministère de l'Education Nationale de la Jeunesse et des Sports.

Les recommandations académiques seront en ligne sur le site EPS 1^{er} degré, ainsi que des ressources pédagogiques spécifiques et adaptées à la situation.

Je vous remercie pour votre implication dans l'enseignement de l'EPS.

signé
Marc Teulier